



Les Jardins d'Olivier

21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans

contact.jdo@gmail.com · 09 78 81 66 96

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce site est opéré par l'enseigne commerciale « Les Jardins d'Olivier », exploitée par l'entreprise individuelle Olivier Renaud, immatriculée au RCS de Vesoul sous le numéro SIRET 515 192 003 00025, domiciliée au 21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans, FRANCE. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact.jdo@gmail.com, au 09 78 81 66 96 ou par courrier postal à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGDV) s'appliquent à toutes les prestations vendues par Les Jardins d'Olivier, sur place, à distance ou en ligne :

- les stages et retraites de jeûne, de monodiète, et les immersions ;
- les séances individuelles (irrigation du côlon, massages, réflexologie, bilans et entretiens) ;
- les accompagnements à distance (Jeûne à domicile) ;
- les forfaits et les cartes cadeaux.

Ces prestations relèvent du bien-être. Elles ne remplacent ni un diagnostic ni un traitement médical (voir article 16).

Article 2 – Réservation des stages

La réservation ferme d'un séjour est soumise aux conditions suivantes :

A) Remplissage du formulaire d'inscription en ligne

B) Versement d'un acompte de 150 € pour un stage de 4 jours ou de 250 € pour un stage de 7 jours (voir article 4)

C) Acceptation des CGDV et des contre-indications au jeûne

- D) Réception de la fiche santé et du contrat moral, honnêtement remplis et signés en ligne
- E) Validation de l'entretien préalable (téléphonique ou en présentiel)

Article 3 – Annulation des stages

- A) En cas de refus de participation après analyse du questionnaire santé, les sommes versées sont intégralement remboursées.
- B) Jusqu'à 30 jours avant le début du stage, un report sans frais est possible (selon disponibilités).
- C) Plus de 30 jours avant le début du stage, annulation possible avec retenue de 100 € de frais de dossier.
- D) Entre 15 et 30 jours avant le stage : l'acompte est conservé.
- E) Moins de 15 jours avant le début du stage : le montant total est dû.
- F) Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.
- G) En cas d'annulation du stage par l'organisateur (ex. : effectif insuffisant), les sommes sont intégralement remboursées.
- H) En cas de force majeure (hospitalisation, décès d'un proche au premier degré, etc.), sur justificatif, un report ou un avoir de 12 mois peut être proposé à la discrétion de l'organisateur.

Les séances individuelles suivent les règles de l'article 5.

Article 4 – Tarifs et paiements

- A) Les prix sont indiqués en euros, TVA non applicable (article 293 B du CGI). Le prix applicable est celui affiché au moment de la réservation.
- B) L'acompte des stages est réglé par chèque, adressé aux Jardins d'Olivier (21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans), à l'ordre du gîte qui accueille le stage :
 - Cornimont (Ferme des Évaux) : chèque à l'ordre de « GREMILLIET »
 - La Longine (Gîte « Les Grandes Fontaines ») : chèque à l'ordre du « Gîte Les Grandes Fontaines »
 - Le Tholy (Maison d'hôtes Les 4 Vents) : chèque à l'ordre de « CHNR »
- C) Le solde des stages est réglé le jour de l'arrivée, par virement bancaire (coordonnées communiquées avec la confirmation d'inscription), par chèque à l'ordre de « RENAUD-JDO » ou en espèces.
- D) Séances individuelles, forfaits et cartes cadeaux : paiement en ligne par carte bancaire au moment de la réservation (paiement sécurisé par la plateforme du site), ou sur place le jour de la séance lorsque cette option est proposée.
- E) Pour les services en ligne, l'accès à la plateforme est ouvert sous 48h à compter du paiement complet.

Article 5 – Séances individuelles

- A) La réservation est confirmée par e-mail. Les séances ont lieu au 21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans, sauf mention contraire (entretiens par téléphone ou en visio).
- B) Report ou annulation au moins 24h avant le rendez-vous : sans frais, avec report de la séance ou avoir

valable 6 mois.

C) Annulation à moins de 24h ou absence : la séance est due ; si elle a été payée, elle est considérée comme effectuée.

D) En cas de retard, la séance peut être écourtée sans modification du prix. Au-delà de 15 minutes de retard, elle peut être considérée comme annulée.

E) En cas d'empêchement exceptionnel et justifié (maladie, accident), une solution est recherchée au cas par cas.

F) Pendant le délai de rétractation de 14 jours (article 8), le droit de rétractation prime sur les points B et C.

Article 6 - Forfaits

A) Un forfait donne droit au nombre de séances indiqué lors de l'achat. Il est nominatif.

B) Sa durée de validité est indiquée lors de l'achat (par exemple 6 mois pour un forfait de 3 irrigations, 12 mois pour un forfait de 5 irrigations). Les séances non utilisées à la fin de cette durée sont perdues.

C) Hors rétractation (article 8), un forfait entamé n'est pas remboursable. Exception : si une contre-indication médicale justifiée empêche de poursuivre, les séances restantes sont remboursées au prorata du prix unitaire du forfait.

Article 7 - Cartes cadeaux

A) La carte cadeau est valable 24 mois à compter de la date d'achat, pour toute prestation des Jardins d'Olivier, dans la limite de son montant.

B) Le bénéficiaire réserve sa séance en indiquant le code de la carte. Une éventuelle différence de prix est réglée en complément.

C) Hors rétractation de l'acheteur (article 8), la carte cadeau n'est ni remboursable ni échangeable contre des espèces. Une carte expirée ne peut plus être utilisée.

Article 8 - Droit de rétractation

A) Stages, retraites et immersions : ces prestations associent hébergement et activités fournis à des dates déterminées. Conformément à l'article L221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas. Seules les conditions d'annulation de l'article 3 s'appliquent.

B) Séances individuelles, forfaits, cartes cadeaux et accompagnements à distance achetés en ligne, par téléphone ou par e-mail : le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de l'achat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision. Il informe Les Jardins d'Olivier de sa décision par une déclaration dénuée d'ambiguïté (e-mail à contact.jdo@gmail.com ou courrier) ou au moyen du formulaire figurant en annexe. Le remboursement intervient dans les 14 jours suivant la rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour l'achat.

C) Si le client demande que la prestation commence avant la fin de ce délai (par exemple en réservant une séance dans les 14 jours suivant l'achat), il le reconnaît expressément lors de la réservation. En cas de

rétractation, il reste redevable de la part de prestation déjà fournie. Une fois la prestation entièrement exécutée, il ne peut plus exercer son droit de rétractation (articles L221-25 et L221-28, 1° du Code de la consommation).

Article 9 – Offres d'accompagnement

Un supplément s'applique pour tout accompagnement personnalisé (en amont et en reprise) sur les offres Jeûne Détox 4+ et 7+.

Article 10 – Arrivée et départ (stages)

A) Les chambres sont attribuées sans garantie spécifique, selon disponibilités.

B) Arrivée : entre 12h et 15h selon les stages. Départ : avant 10h.

Article 11 – Objets personnels

Les Jardins d'Olivier déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

Article 12 – Contre-indications

Les stages sont strictement réservés aux personnes majeures en bonne santé. Sont exclus : grossesse, traitement médical lourd, anorexie, hyperthyroïdie décompensée, insuffisance hépatique ou rénale, psychose, diabète de type 1, cancer en cours, etc. La liste complète figure dans le document « Les contre-indications au jeûne ». Pour les séances individuelles, le client signale avant la séance tout problème de santé, traitement ou grossesse ; la séance peut être refusée ou adaptée en cas de contre-indication.

Article 13 – Lieux d'exécution

Les stages ont lieu dans les gîtes partenaires de Cornimont (Ferme des Évaux), de La Longine (Gîte « Les Grandes Fontaines ») et du Tholy (Maison d'hôtes Les 4 Vents). Les Jardins d'Olivier y sont locataires d'une partie des locaux. Les séances individuelles ont lieu au 21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans.

Article 14 – Contrat moral

Chaque participant s'engage, par un contrat moral, à être acteur de sa santé et à informer de toute contre-indication à la pratique du jeûne ou de la marche. Ce contrat est daté et signé en ligne, avec la mention « lu et approuvé », dans le formulaire « Fiche santé et contrat moral » envoyé après la réservation.

Article 15 – Données de santé

Les informations de santé transmises dans la fiche santé, lors d'un bilan ou avant une séance sont

utilisées uniquement pour l'organisation et la sécurité de la prestation. Elles sont conservées avec l'accord du client et supprimées 1 an après le stage ou la dernière séance.

Article 16 - Nature des prestations et responsabilité

Olivier Renaud est praticien de bien-être. Ses prestations visent le confort et l'hygiène de vie. Elles ne constituent ni un acte médical, ni un diagnostic, ni une prescription, et ne remplacent pas un suivi médical. Les Jardins d'Olivier sont tenus à une obligation de moyens.

Article 17 - Réclamations et médiation de la consommation

A) Toute réclamation est d'abord adressée par écrit à contact.jdo@gmail.com ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

B) Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après nous avoir sollicités et à défaut de réponse vous satisfaisant dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C
49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
Tél. : 01 89 47 00 14
Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>
E-mail : litiges@cm2c.net

Article 18 - Droit applicable

Les présentes CGDV sont soumises au droit français. À défaut d'accord amiable ou de médiation, le litige est porté devant la juridiction compétente selon les règles de droit commun.

Fait à Malbouhans, le 28 octobre 2026

2026 © Olivier Renaud – Praticien de bien-être – Les Jardins d'Olivier

Annexe – Formulaire de rétractation

À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de : Les Jardins d'Olivier – Olivier Renaud
21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans – contact.jdo@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Prestation :

Commandée le :

Nom du client :

Adresse du client :

Date :

Signature (uniquement en cas d'envoi papier) :